№ 49 — 20me année

Le numéro 10 Centimes

Jeudi 27 Avril 1922

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ANNONCES:
Canton Suisse Etranger
La ligne ou son espace . 0.20 0.25 0.30
Réclame . . . 0.50

Pour renseignements et devis s'adresser à PUBLICITAS S. A., SION

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Cpte de chèques post. No II c 54. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par PUBLICITAS S. A. Sion et ses succursales

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 2.25 par semestre et fr. 4.50 par an

Téléphone No 38

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signés. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ABONNEMENTS:
L'abonnement est payable par six mois
année 6 mois 3 mois
Valais et Suisse . . . . . 9.— 4.50 2.25
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . . 17.— 9.— 6.20
Envoi par numéro . . . 20.— 12.— 7.—
— Abonnements par poste 20 cts en plus —

On demande une
Jeune fille
honnête et propre, 18 à 20 ans, sachant travailler, pour aider au ménage. — S'adresser à Mme **Grognuz**, Merlet, LA TOUR de PEILZ. 819.

SITUATION
J'installe tous commerces pr personnes seules avec garanties formelles de rendement. Gérances diverses, etc. E. MARTANO, Arbitre de Commerce, LAUSANNE. 817.

Jeune homme
cherche place
comme garçon de magasin.
Faire offres sous chiffre P. 1601 S. Publicitas, S. A. Sion

On cherche
une personne de confiance (âgée de 35 à 50 ans) pour maintenir l'ordre d'un chalet et soigner quelques jardins.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Où irons-nous Dimanche?
A GRANGES,
participer au **„Grand Loto"** organisé en faveur des orgues paroissiales.
Lots superbes, nombreux et variés.

A vendre d'occasion
10 bancs en sapin (chaque banc 4 m. de long) conviendraient pr cantines ou kermesses. S'adres. O. Mariethod et Cie, cinéma Sion.

A vendre
1 lit en bois, à l'état de neuf.
S'adr. au bureau du journal.

Qui louerait un
vélo Torpédo
avec tous ses accessoires. Vélo en parfait état. Indiquer prix.
S'adresser chez AMMOS François, fils, maréchal, Montana-Vermala. 805

Bureau de placement
à remettre à Lausanne. S'adresser **Crausaz & Gonseth,** Grand-Chêne, 11, **Lausanne.**

A vendre
2 grands buffets vitrines
pour magasin. 784
S'adresser à Publicitas, SION, sous P 1527 S.

Raccommodage, dégraissage et repassage d'habits de femmes et d'hommes.
Se recommande.
Math. PERUCCIO-CABRIN, rue du Rhône, SION.

A LOUER
un petit appartement de 2 chambres et cuisine, eau et lumière.
S'adresser au bureau du journal

A vendre en ville de Sion
bâtiments-café-restaurant
comprenant: rez-de-chaussée, 3 étages et caves meublées.
S'ad. à Publicitas, S.A., Sion

Fumeurs!
BRISSAGOS Ia, Fr. 7.50
TOSCANI Ia » 8.50
pr. 100 pièces. Envoi franco, contre remboursement. 7,55
F. MULLER, MENDRISIO, Tessin

Benzine Huiles minérales industrielles Graisses consistantes Huile pour parquets. **Benzol**
Spécialité d'huile pour autos et camions
JULES KUHN & Cie
818 Stock et dépôt: SION-GARE. Téléphone No 60

AVIS
L'Etude des avocats
H. Leuzinger & V. Roten
est transférée dès le 24 avril courant, Maison BLANCHOUD, rue de la Dent-Blanche, vis-à-vis de la Banque Cantonale. 783

Vve Joseph Taufer, Sion
Liquidation générale. Cessation de commerce

Spécialité de maroquinerie fine	Savon Bergmann et Parfumeries
Grand choix en coutellerie fine	Lunetterie — Glaces
Rasoirs de sûreté avec pièces de rechange	Dentelles, Fil, Rubans, Soie, Velours, etc.
Lampes électriques avec batteries de rechange	Tabliers, Jupons, Corsets, Chemises, Bonneterie, Brassières,
Peignes et brosserie en ts. genres	Gilets de chasse et de sport,
Bijouterie, broches, chaînes	— Bretelles —
Sautoirs, articles en émail	Sacs de touristes
Articles pour fumeurs	Cannes et parapluies
	Papeterie et articles de fantaisie

Réelles occasions pour revendeurs. Marchandises en parfait état.
GRAND RABAIS

Boulangerie-Pâtisserie
Louis Gaillard, Sion
Tél. 233 Grand-Pont
— Farine et Son —
Tous les jours à la 1re heure
petits pains
y compris le dimanche

Café-Restaurant de la Maison Populaire
Tél. 130 SION Tél. 130
Pension et Chambre
à prix modéré
Sur commande:
Dîner et banquet à domicile
Cuisine et cave soignée
Se recommande: A. BLATTER, chef de cuisine

▲ Grand stock ! ▼
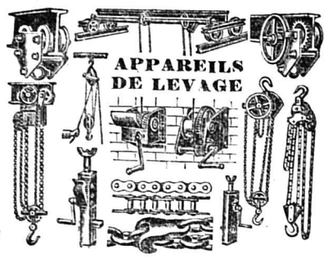

▲ Prix réduits ! ▼
J. BRUN & CIE., NEBIKON

Construction économique CURIGER architectes SION MONTHEY

Chambre
A LOUER
S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Vous devez forcément gagner
en achetant une série de 10 billets: fr. 10.— de la grande loterie des Eglises
Ayer et Sierre
Primes fr. 30,000.—, 20,000.—, 6,000.—, 1.000.—, etc.
1er tirage 31 mai
Achetez un groupe de 20 billets frs. 20.—, des loteries des Eglises valaisannes. Vous participerez à 5 tirages et vous pouvez dans le cas le plus heureux gagner jusqu'à fr. 75,000.—.
Total des lots Fr. 455.000.-
Banque de commerce et de Valeurs à Lots S. A. GENEVE
20, Rue du Mont-Blanc
Attention
Les personnes possédant des « Bons de priorité » et n'en ayant pas encore fait usage, sont priées de nous faire parvenir leurs commandes sans retard, afin de recevoir à temps les séries originales réservées. Prière d'ajouter à la commande le « Bon » pour obtenir les listes gratuites.

Sellerie-Tapisserie et Carosserie
— EN TOUS GENRES —
Sommiers et matelas — Colliers et harnais.
Réparations de meubles Réparations soignées
Graisse pour harnais, graisse pour chaussures, graisse pour sabots de chevaux et graisse pour chars, spécialité d'onguent pour blessures. Lustre pour cuir. Couvertures pour chevaux. Bâches imperméables pour chevaux et camions. Harnais de tous genres pour chevaux et mulets. Bâts pour mulets, chevaux et vaches. Licols en cuir et cordes. Courroies de sonnettes. Brosses en crin et racines. Etrilles. Eponges. Faux-colliers en toile. Faux-colliers en feutre et en peau. Bretelles de brantes plates et rondes. Selles pour chevaux et mulets, etc., etc.
Se recommande, **Louis Morard, Sion**

Conseils
précieux aux Commerçants
— Celui qui interrompt la publicité pendant la morte saison, est comparable à celui qui démolirait une digue pendant la marée basse.
— Attirez l'attention du public par une annonce bien rédigée, votre succès s'en trouvera partiellement réalisé.
— Les commerçants qui ne font que rarement des annonces, oublient que la mémoire de la plupart des gens ne va pas au-delà de quelques jours.
— Traitez des affaires avec les commerçants qui font de la publicité, car ce sont des gens intelligents, avec lesquels vous ne perdrez jamais.
FRANKLIN.

Royaume de Roumanie
MINISTÈRE DES FINANCES
Direction de la Dette Publique.
Publication.
Il est porté à la connaissance du public Suisse détenteur de titres de Rente Roumaine que l'estampillage des titres de Rente Roumaine intérieure et extérieure émis depuis 1889 jusqu'à 1913, inclusivement l'emprunt de 4½% 1913 de Lei 250,000,000, a été décidé par le Conseil Officiel No 526 du 24 Mars 1922, publiée au Journal Officiel No 293 du 28 Mars de la même année.
Cette opération commencera le 26 Avril et durera jusqu'au 5 Juin prochain inclusivement.
L'estampillage se fera au siège de la Légation de Roumanie à Berne, 10, Kapellenstrasse.
Les détenteurs de nationalité suisse demanderont à cette fin à la Légation des formulaires de déclarations qu'ils rempliront pour chaque emprunt. Ils déposeront ensuite à la Légation les dites déclarations avec les titres accompagnés des bordereaux d'achat, récépissés de dépôt établissant la possession des titres avant le 14/27 août 1916 et une attestation de la banque qui a payé le dernier coupon avant cette date.
Un certificat en due forme concernant la nationalité du possesseur est également nécessaire.
L'estampillage sera effectué gratuitement. 813

Avis aux Communes et Consortages
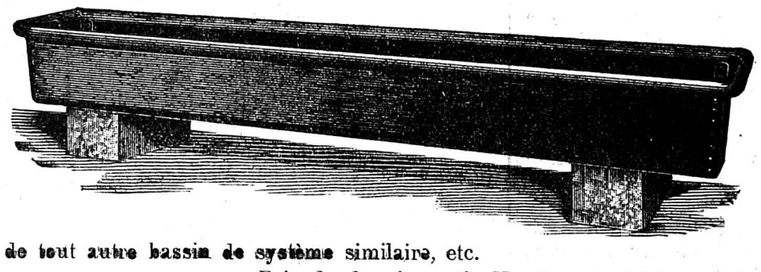
Les Communes et Consortages sont rendus attentifs au nouveau « Bassin Valaisan » système Blardone, en tôle d'épaisseur variable, (3 à 4 mm.) construit spécialement pour la montagne et les alpages.
Qualités du bassin: solidité incomparable, durée illimitée, prix d'achat inférieur à celui de tout autre bassin de système similaire, etc.
Prix du bassin petit Numéro fr. 150.—, 500 litres.
Prix du bassin grand Numéro fr. 200.—, 800 litres.
Construction de chenaux suivant le même système.
N. B. Echantillons exposés sur l'Avenue de la Gare à Sion.
G. BLARDONE, Sion
Téléphone 274.

Grande baisse de viande
Bœuf 1er choix
Bouilli à frs. 2.— et 2.40 le kg.
Rôti » 2.50 et 3.— »
Belle graisse de bœuf fondue ou non fondue à frs. 1.80 le kg.
Bœuf salé extra à fr. 2.— le kg.
Beau bœuf fumé à fr. 3.50 le kg.
— CHARCUTERIE —
Excellentes saucisses au foie et aux choux à frs. 2.80 le kg.
Saucisson pur porc à fr. 4.50 le kg.
Cervelas et gendarmes à frs. 3.— la douzaine
Lard à fondre à fr. 2.50 le kg.
Boucherie-Charcuterie
Henri Huser S. A., Lausanne
Téléphone 31.20 GARE DU FLON
— Expéditions soignées —

J'envoie continuellement:
saucisses de porc
fumées à la cheminée, pour cuire; 12 paires à frs. 9.— ainsi que toutes les sortes de
viandes et saucisses
Se recommande:
Otto Schatzmann, boucherie, **Lenzburg** (Argovie) Téléphone N° 4, Télégramme: Ochsenmetzgerei, Lenzburg.

Foin-paille bottelés
Ire qualité, litière, toujours en dépôt Rue des Remparts, au plus bas prix du jour.
S'adresser chez **Bournissen** fourrages, **Sion.**

Boucherie J. Yuffray
— VEVEY —
expédie contre remb. beau **Bouilli de bœuf** depuis **Fr. 2.80** le kilo; **Graisse de bœuf** fondue extra, **Fr. 1.80** le kilo; **Lard gras fumé Fr. 3.20** le kilo; **Bonnes saucisses** extra et bien fumées, fr. **2.50** le kilo.
Expéditions soignées

A VENDRE
belle
Maculatures
Vieux journaux propres
S'adresser à Publicitas, Sion

Le bilan d'une Conférence

Il est difficile à l'heure qu'il est, de s'occuper d'autres questions que de la conférence de Gênes.

Le correspondant du « Figaro » en dresse le bilan qui n'est d'ailleurs pas brillant.

Au début même de la Conférence, il y a une équivoque et une contradiction. M. Facta déclare, dans la séance d'inauguration, qu'il n'y a ni vainqueurs, ni vaincus. C'est une phrase oratoire mais c'est une contre-vérité. La politique intérieure permet ces sonores sentences, mais la politique extérieure veut des paroles précises. Comment peut-on dire qu'il n'y a plus ni vainqueurs ni vaincus, quand toute l'économie de l'Europe est fondée sur les réparations que les vaincus doivent aux vainqueurs? A Gênes même, si l'on ne parle pas de vainqueurs, on parle de puissances invitantes, ce qui, malgré l'euphémisme, revient exactement au même. Les puissances invitantes se sont mises d'accord sur un programme qu'elles imposent aux puissances invitées. Elles font parfaitement bien, mais l'inégalité est flagrante.

Ainsi, l'Allemagne et la Russie sont théoriquement admises sur le pied d'égalité, mais pratiquement contraintes à accepter certaines conditions qu'elles n'ont pas fixées. Leur tactique va être de conquérir cette égalité qu'on leur accorde en droit et qu'on leur refuse en fait. Pour y parvenir, elles vont manœuvrer. Ainsi, ce sont elles, et elles seules qui, à l'esprit de solidarité qui devait être celui de Gênes, substituent l'esprit de profit particulier; à la bonne volonté et à la bonne foi, l'égoïsme et la duplicité. Elles en sont responsables devant l'univers.

Leur manœuvre est extrêmement habile. La Russie attaque la première, avec mission de faire de l'obstruction sur tous les points et à propos de tout. Ces escarmouches vont montrer si le front allié est solide. Pour se donner du temps, les Russes, après avoir étalé les prétentions les plus hardies, battent lentement en retraite, en chicanant point par point, et en défendant chaque article. Au bout de quinze jours, on en est encore à savoir s'ils acceptent les principes de Cannes, base de toute la Conférence. Sans jamais dire oui, ni non, ils opposent des conditions à ces conditions, font des concessions et en demandent. La négociation traîne en longueur. Pendant ce temps, l'Allemagne ne dit mot. Du côté allié, la France prend tout de suite et très nettement posifion: M. Barthou charge avec sa fougue accoutumée M. Tchitchérine; M. Lloyd George l'appuie avec une énergie cordiale et adroite, et bientôt fait figure d'arbitre. Les Italiens observent la lutte, avec une évidente sympathie pour les bolchevistes.

Le lundi de Pâques, l'Allemagne juge le moment venu de se démasquer. Et tandis que les Alliés discutent encore les principes de la reconnaissance des Soviets, elle leur joue le mauvais tour de publier brusquement un traité qu'elle a elle-même signé avec la Russie; à toutes les garanties et réparations qu'ils réclament de Moscou, elle oppose le fait accompli d'un traité sans réparations ni garanties.

Le scandale est grand: M. Lloyd George jette feu et flamme. Mais les Allemands, qui maintenant mènent ouvertement le jeu, savent parfaitement que dans les brillantes qualités de cet homme d'Etat, le sort a oublié la constance. Ils se gardent bien de prendre une attitude cassante. Ils acceptent la punition qu'on leur inflige, tout en s'arrangeant pour qu'elle soit illusoire. Ils ne renoncent pas au traité, mais ils le justifient. Ils sont assez habiles pour le présenter, non pas comme une manœuvre offensive — ce qu'il fut en effet — mais comme une garantie indispensable, qu'ils ont prise à regret, que leur conscience les contraignait à prendre. Si les Alliés, disent-ils, s'étaient entendus les premiers avec la Russie, celle-ci, en vertu de l'article 116, pouvait nous demander des réparations. Nous avons dû prévenir un arrangement si funeste. Eternelle tactique de l'Allemagne qui, tout en attaquant, feint d'être attaquée, se plaint, gémit et tâche d'ameuter l'univers contre ses propres victimes.

Dix jours avaient passé depuis le commencement de la Conférence. Les Allemands avaient compté que ce délai suffisait pour que M. Lloyd George cessât d'être de son propre avis. Ce calcul se trouva juste. Rassuré sur les dispositions de l'opinion britannique à son égard, le premier ministre anglais, naguère énergique jusqu'à l'injure, se retrouve brusquement conciliant jusqu'à la faiblesse. Soit qu'il ait réellement changé d'avis, soit que sa pensée secrète se soit tout à coup déclarée, il déclare clos l'incident allemand, en se bornant à une sanction dérisoire; et ce matin il refusa avec humeur de suivre M. Barthou dans la discussion d'un mémorandum que les Russes, avec l'instabilité qui leur est ordinaire, avaient composé, retiré, puis replacé sur le bureau des experts, et qui contredisait leur pensée officielle. Comme le représentant du Japon faisait remarquer que ces perpétuelles contradictions des négociateurs de Moscou étaient fort dangereuses, M. Lloyd George répondit de fort mauvaise grâce qu'il y avait autant de contradictions chez les Français. Il insinua que la France était peu sincère quand elle témoignait de son désir de la paix. Il déclara que le peuple anglais, sans se fier davantage aux anciens accords, se tournerait vers ceux, d'où qu'ils vinssent, qui collaboreraient à la pacification. La volte-face est manifeste, sans que le passé de M. Lloyd George la rende surprenante. Qui sait ce qu'il dira demain?

Les Français, tour à tour, appuyés et lâchés, ont perdu du terrain. L'Allemagne et la Russie triomphent. Mais pour combien de temps? Leur triomphe est très inquiétant pour la plupart des Etats de l'Est, et M. Bratiano pris à partie dès le second jour par M. Tchitcherine, a vivement senti la nécessité, pour la Roumanie, de s'appuyer sur la France. Des questions très délicates vont être discutées. Les Russes, ayant obtenu un arrangement favorable dans la question des dettes, se montreront intransigeants sur la question des garanties. On verra alors si M. Lloyd George croit devoir céder encore. Il verra lui-même sur quelle pente le poussent ses nouveaux obligés.

SUISSE

Arrestation d'un industriel

Le juge d'instruction Fulliquet a fait écrouer à la prison de St-Antoine, un industriel neuchâtelois, à Carouge, Jules Arnold Courvoisier, qui s'est rendu coupable d'escroquerie, au préjudice de la Banque Populaire Suisse, succursale de Genève.

Pour échapper à la faillite qui le menaçait, M. Courvoisier avait commis la faute de tirer pour près de 200,000 fr. de traites fictives, qui furent escomptées à la Banque Populaire Suisse. Le préjudice causé atteint 160,000 fr.

La faillite de la maison Courvoisier a été prononcée. L'actif atteint 48,448 fr., et le passif fr. 331.569. La Banque Cantonale Neuchâteloise figure parmi les créanciers qui ne toucheront au reste rien du tout, pour 128,076 francs.

Postes

Voici quelques-uns des comptes des Postes pendant les trois premiers mois de l'année: (Les chiffres entre parenthèses donnent les résultats des trois premiers mois de 1921.)

Le total des recettes est de 24,981,000 fr. et celui des dépenses de 30,626,000 fr. (32196 mille 632) dont 22,068,000 pour le personnel. Le déficit est donc de 5,645,000 francs. (7,078,887 fr.)

Les télégraphes et téléphones signalent 16 millions 060,019 fr. aux recettes, 16,471,101 fr. aux dépenses, soit un déficit de 411,082 fr.

Traité hispano-suisse

Voici quelques chiffres officiels relatifs aux nouveaux droits d'entrée en Suisse fixés par les négociateurs du traité commercial entre la Suisse et l'Espagne. Le premier chiffre est celui du tarif nouveau et le deuxième le taux en vigueur jusqu'ici par 100 kg.

	Fr.	Fr.
Raisins de table secs de Malaga	10	20
Oranges, mandarines	10	15
Amandes	10	15
Noix, noisettes et olives fraîches	10	15
Ananas, bananes et grenades	10	15
Safran non moulu	25	50
Poivre d'Espagne moulu (Paprika)	25	80
Huiles d'olives, en récipients pesant plus de 10 kg.	10	10
Huiles d'olives, en récipients pesant 10 kg. ou moins	20	20
Vin naturel en fûts, jusqu'à 13,0% d'alcool inclusivement; moût	24	32
Vin naturel en fûts, de 13,1% d'alcool et au-dessus: rouge	30	50
blanc	33	50
Vins dits de Malaga, etc.	30	50

Il convient de remarquer que les négociations ont été faites sur la base du tarif de combat que la Suisse a le droit d'appliquer et qui est bien supérieur au tarif d'usage en vigueur jusqu'ici.

Nos aviateurs militaires

Une école de pilotes militaires s'ouvrira à Dubendorf le premier mai. Les officiers de l'élite, incorporés dans une arme combattante, qui désirent y être appelés, doivent s'annoncer immédiatement, par la voie du service, à la « Flugplatzdirektion, Dubendorf. Ils subiront, avant leur admission définitive, un examen sanitaire approfondi, afin d'éviter les accidents provenant de tares physiques. Les élèves touchent une solde supplémentaire de fr. 5 par jour. Après avoir obtenu leur brevet militaire ils doivent s'engager à suivre, pendant un minimum de deux ans, leur entraînement à raison de dix heures de vol par mois. Ils reçoivent à ce titre, une mensualité de 400 francs, ainsi que les indemnités de route réglementaires. Ils ont également droit à une prime de 1500 fr., payable en deux versements: le premier après une année, le second après deux années de service actif.

Le cours prévoit: formation complète, pratique, théorie et technique d'un pilote militaire, connaissance des diverses armes, et spécialement de l'artillerie, tactique, géographie T.S.F, organisation militaire, tir à la mitrailleuse, photographie, historique de l'aviation, étude des divers types d'aéronefs, navigation aérienne, météorologique et aérodynamique.

Les interdictions d'exportation

Dans sa séance de lundi matin, à Gênes, la première sous-commission de la commission économique, qui s'est réunie sous la présidence de M. Colrat, s'est mise d'accord sur une formule concernant les interdictions d'importation et d'exportation en Europe.

Voici le texte de cette formule:

1. Quelle que soit la portée des raisons économiques et financières que certains Etats font valoir, dans des circonstances extraordinaires pour introduire des interdictions d'importation et d'exportation, la conférence constate que ces mesures constituent un des obstacles les plus sérieux pour le commerce international et exprime l'avis qu'il faut faire tout le possible pour les réduire au minimum le plus strict.

2. Des exceptions de ce principe doivent être prévues notamment pour les marchandises monopolisées et lorsqu'il s'agit de sauvegarder les intérêts vitaux d'une nation, son état de santé, sa morale et sa sécurité, et de protéger le bétail et les plantes contre les maladies contagieuses. Quelles que soient les malasons, les interdictions d'importation et d'exportation du système prohibitif entravent le commerce à tel point, qu'il est désirable de réduire aussi, dans la mesure du possible, les difficultés des autorisations spéciales, par des décrets, qui permettent aux négociants d'apprendre facilement et d'avance les conditions dans lesquelles ces autorisations extraordinaires peuvent être obtenues.

3. Au cas où des autorisations exceptionnelles seront accordées, les conditions pour l'obtention de ces autorisations devront être publiées de façon très claire. Le régime des autorisations doit être aussi simple et stable que possible. Des mesures doivent être prises pour que les requêtes, tendant à l'obtention d'autorisations spéciales, puissent être examinées par les organes ou les autorités compétentes aussi rapidement que possible.

La Suisse a adhéré à cette formule qui n'a pas un caractère obligatoire.

Canton du Valais

VOTATION DU 30 AVRIL

Le Conseil d'Etat
du Canton du Valais
au
Peuple Valaisan

Chers Concitoyens!

Le décret concernant l'augmentation du capital de dotation de la Banque Cantonale, soumis à la votation populaire du 30 avril courant, revêt un caractère d'importance particulière dans les circonstances que le pays traverse, et nous engageons le peuple valaisan à l'accepter.

La Banque Cantonale a appuyé dans la mesure de ses moyens l'Agriculture valaisanne dans toutes ses manifestations; les particuliers, les associations, les Communes et les Bourgeoisies, l'Etat lui-même, ont eu recours à elle pour l'exécution de leurs travaux de plus en plus nombreux et urgents, de toute nature et de toute importance.

Citons les œuvres d'assainissement, de remaniement parcellaire, d'irrigation, les constructions de canaux, de routes, de chemins forestiers, et tant d'autres, tous utiles et pressants, qui n'auraient jamais pu aboutir sans le secours financier de notre Etablissement cantonal de crédit.

Le commerce aussi, et spécialement l'industrie hôtelière, si éprouvée, ont recouru avec succès aux offices de la Banque cantonale.

Tous ces facteurs réunis ont mis à contribution les services financiers de la Banque dans une mesure telle qu'elle se trouvera dans l'impossibilité de les continuer si elle ne peut pas obtenir de nouveaux fonds. Ce sera alors au moment où la crise de chômage rend plus urgents que jamais les travaux d'utilité publique, l'arrêt de bon nombre d'entre eux.

L'octroi à la Banque Cantonale de nouveaux capitaux lui permettra d'apporter un certain allègement aux charges des emprunteurs; le Gouvernement a obtenu l'assurance qu'une diminution du taux des prêts hypothécaires suivrait le vote du Décret.

A côté de ces divers motifs, nous attirons l'attention du corps électoral sur le développement incessant et continu des affaires de la Banque Cantonale, et sur la nécessité qu'il y a de maintenir une proportion raisonnable entre le capital de dotation et l'ensemble des affaires.

Les charges de l'emprunt que nécessitera l'adoption du décret seront entièrement supportées par la Banque, de telle sorte qu'il ne provoquera pas une aggravation des charges du contribuable.

Les dispositions du décret se révèlent comme une mesure opportune, nécessaire. Le Gouvernement du pays, en plein accord avec l'autorité législative, convie les électeurs à l'approuver par un vote affirmatif. Il est convaincu que ce sera dans l'intérêt du pays, pour son bien et sa prospérité.

Nous saisissons cette occasion, Chers Concitoyens, pour vous recommander ainsi que nous à la protection divine.

Sion, le 11 avril 1922.

Le Président du Conseil d'Etat:
J. Burgener.

Le Chancelier d'Etat:
Osw. Allet.

Notes
sur l'augmentation du Capital de Dotation de la Banque Cantonale

4. Conséquence d'un Refus.

Qu'arrivera-t-il si le peuple valaisan dépose dans l'urne une réponse négative?

Par la force des choses il arrivera:

1. Que les prêts nouveaux devront être restreints.

2. Que les amortissements devront être plus strictement exigés.

Il est évident que la Banque Cantonale ne fermera pas ses portes, elle continuera avec les moyens dont elle disposera.

Pour contenter le plus possible ceux qui lui demanderont des fonds, en faveur de travaux tous plus urgents les uns que les autres, elle se verra dans l'obligation de les demander à ceux qui les lui doivent, et qui en ont profité pendant un certain temps, d'où inévitablement amortissement plus rapide des anciens prêts, des acomptes plus forts chaque trois mois sur les billets, chaque six mois sur les cédules et les comptes-courants, les annuités hypothécaires à payer en plein, sans rémission possible.

Nécessité aussi de chercher des dépôts en offrant des taux d'intérêts plus élevés, ce qui amènera fatalement la hausse correspondante des taux des prêts, au lieu de la baisse que l'on attend et que l'on réclame.

5. L'emprunt en relation avec l'impôt.

Il reste à voir une objection qui ne manque pas de faire impression, au moment où les charges d'impôt tendent partout à augmenter, où le Canton vient de donner un tour de vis important par la révision des taxes foncières et l'introduction de l'impôt progressif.

L'objection est la suivante:

Pour augmenter le capital de dotation de la Banque Cantonale l'Etat doit forcément contracter un emprunt. De cet emprunt il devra servir les intérêts et amortir le capital, ce qui se fait en prélevant les sommes nécessaires sur le contribuable, par le seul moyen dont l'Etat dispose, c'est à dire par l'impôt. Et l'on suppute quel sera l'accroissement des charges. Annuité de 400,000 frs. en supposant le remboursement en 20 ans, plus de 3 francs par tête de population et par an.

Cette objection n'est pas fondée; les sommes, aussi bien pour le paiement de l'intérêt que pour le remboursement du capital, seront fournies par la Banque elle-même, sur ses bénéfices annuels.

Les fonds fournis par l'emprunt à contracter ne resteront pas improductifs: ils constitueront il est vrai une charge pour la banque pendant la période de placement, car il faudra un certain temps pour répartir la somme entre les emprunteurs.

Mais une fois répartis, les fonds sont destinés à fructifier, et loin de constituer une charge pour le contribuable, ils produiront des ressources nouvelles dont l'Etat profitera, et par lui l'ensemble des citoyens.

De leur côté, les communes et les particuliers n'empruntent pas pour leur plaisir, mais pour des buts utiles et profitables: l'intérêt qu'ils paient à la Banque représente une partie seulement du profit qu'ils retirent de leurs emprunts.

La Banque fournit à l'Etat, non seulement de quoi payer les intérêts, mais encore de quoi amortir le capital des emprunts. Sur l'exercice 1921, l'Etat, en dehors des intérêts, touche une somme de plus de cent mille francs.

Il n'est donc pas exact de prétendre que l'émission d'un emprunt cantonal, en faveur de la Banque, sera une charge pour le contribuable, ce sera au contraire une source de revenus.

CONCLUSION

Nous voici parvenus au terme de notre étude et nous croyons avoir réussi à démontrer les faits suivants:

a. la gestion d'une banque exige un capital fondamental proportionné à son importance;

b. l'application de ce principe à la Banque cantonale, le développement que prend l'établissement, justifie l'augmentation de son capital actuel de 5 millions.

c. l'exemple des autres établissements de crédit de la Suisse démontre qu'un capital de 10 millions n'a rien d'exagéré pour le Valais.

d. les besoins de fonds expliquent l'apport de disponibilités nouvelles.

e. le refus éventuel constitué par un vote négatif sera une cause de gêne.

p. l'emprunt à contracter étant un emprunt productif, il n'en résultera pas de charges nouvelles pour le contribuable.

Appuyés sur ces motifs, nous croyons sincèrement qu'il est de l'intérêt bien entendu du peuple valaisan d'accepter le décret voté par le Grand Conseil.

FAITS DIVERS

„Tolérance religieuse"

On nous écrit:

C'est avec indignation que nous lisons dans le numéro 46 de la Gazette du Valais, sous le titre « Etrange » un article dû certainement à un fanatique qui trouve extraordinaire qu'un protestant, peintre de son métier, puisse gagner sa vie en Valais. Nous, anciens étudiants valaisans, qui avons eu recours aux Universités de Lausanne, Genève, Zurich, etc., pour y accomplir nos études, sommes profondément indignés de voir dans notre canton une pareille intolérance religieuse.

Dans les cantons voisins, jamais, nous pouvons le déclarer carrément, il ne nous a été fait des remarques à ce point de vue.

Et combien de Valaisans sont établis dans les cantons protestants où ils occupent des situations enviables, voire même fonctionnaires à l'Etat.

Quant à ce qui nous concerne, anciens étudiants valaisans, nous ne pouvons que réprouver ces basses manœuvres qui nous reportent au temps des luttes confessionnelles.

Des catholiques indignés.

On nous communique, d'autre part, que les vitraux de la cathédrale de Lausanne ont été peints par un Tessinois, bon catholique, établi dans le canton de Vaud. Le Conseil d'Etat vaudois n'a vu aucun inconvénient de confier cette fourniture à cet excellent citoyen.

Incitation au pillage

Devant le Tribunal criminel du district de Lausanne et le jury a comparu, mardi matin, comme prévenu d'incitation à l'émeute et au pillage, Clovis Pignat, Valaisan, secrétaire de la Fédération des ouvriers du Bâtiment, qui dans le numéro du 3 déc. 1921, de « l'Action ouvrière » journal hebdomadaire paraissant à Lausanne, avait écrit l'article suivant:

« Le bon moyen, c'est celui employé par les sans-travail et les miséreux de Berlin. Les journaux nous rapportent qu'ils se livrent journellement à des pillages de magasins de denrées et de stocks de marchandises. C'est l'appropriation collective, c'est la reprise par les travailleurs de ce qui est sorti de leurs mains. Et puisque la cause principale de la crise, c'est l'accumulation des stocks, les Berlinois ont trouvé le bon moyen pour les écouler, puisque les capitalistes, en leur donnant des salaires de misère, ne leur permettent pas d'acheter le nécessaire. Travailleurs, vous avez produit. Çà s'entasse et les fabriques se ferment. Reprenez ce qui vous appartient. C'est

Pignat était assisté par M. Paul Golay qui se basant sur l'absence d'intention et sur le fait que le délit n'était pas établi, a demandé au jury un verdict de non culpabilité. Par 7 voix contre 3, le jury a admis la matérialité de l'incitation et la culpabilité du prévenu. Me Auguste Capi, procureur général, a requis 8 jours d'emprisonnement et les frais. La cour, présidée par M. Benjamin Fonjallaz, a condamné Pignat à une amende de 200 fr. et aux frais.

Paroisse de Granges — Loto

Nous nous faisons un plaisir de rappeler aux lecteurs du Centre le grand Loto qui fera dimanche prochain, 30 avril, en plein air au bénéfice des orgues paroissiales.

Que tous les amis des œuvres pieuses se donnent rendez-vous.

(Voir aux annonces.)

Printemps?...

Décidément, nous devons cette année nous résigner à rayer le printemps de la liste des saisons. Depuis son entrée selon le calendrier ce fut un perpétuel recommencement d'hiver. Pluie, neige, vents froids et malgré tout, les arbres sont en fleurs sous la neige.

Chronique sédunoise

Pommes de terre pour plantation

Nous avisons les familles qui ont reçu jusqu'à tuitement ces dernières années, ou celles qui se croient en droit de bénéficier de la même mesure, des pommes de terre pour plantation qu'elles peuvent toucher leur bon au Bureau municipal jeudi prochain, 27 courant de 8 à 9 heures du matin.

La Commission de bienfaisance.

Le concert de l'Harmonie

Comme nous l'avons annoncé, l'Harmonie municipale donnera dimanche soir, 30 avril, son quatrième grand concert de la saison musicale, sous la direction de M. Hillaert. Elle donnera ensuite une série de concerts populaires toujours si goûtés du public sédunois. Nous devons rendre hommage au mérite et à l'infatigable activité des membres de cette société qui, chaque semaine, consacrent plusieurs heures à se préparer afin de procurer à notre population d'agréables jouissances musicales. Le concert du 30 avril sera suivi d'une pièce humoristique « Le Philanthrope malheureux » interprété par deux jeunes acteurs dont la réputation est établie avantageusement.

Voici le programme de la soirée:

1. Le Royal vainqueur (marche) J. Vol
2. Ouverture d'Oberon We
3. La Vivandière (fantaisie sur l'opéra B.God
4. Les Sirènes (grande valse) Waldte
5. Marche aux Flambeaux No 3 Meyerb
6. Bourg-Achard, allegro G. A

Entr'acte. Deuxième partie: Un Philanthrope malheureux. Comédie bouffe en un acte de Ed. Genevay.

La carte de membre passif donne droit à l'entrée gratuite au concert.

Concert de l'Orchestre

Bien qu'il n'ait pas eu à sa disposition tout son effectif de cordes, l'Orchestre a donné dimanche passé un très bon concert; et il est vraiment regrettable que ce concert soit le dernier au Casino, car, parmi les œuvres qui figuraient au programme, il en est plusieurs qui ne peuvent être exécutées que dans un local comme le Casino et qu'on ne peut suffisamment comprendre et apprécier en une seule audition; on peut l'affirmer, en particulier pour le Trio classique, pour la Pastorale de César Frank et pour la Symphonie de Haydn. Comment, en effet, en une audition, se rendre compte de toutes les finesses et de toutes les beautés d'une symphonie, ou de la musique d'un C. Frank?

Les morceaux d'orchestre ont fait, par leur choix, honneur au goût éclectique de notre sympathique chef d'orchestre; ils ont été rendus à la satisfaction des exigeants, et ont permis de constater que le directeur demande (et avec succès) une somme de travail considérable et toujours croissante de la part des exécutants.

Accompagné par l'Orchestre, M. Douce s'est de nouveau taillé un beau succès comme virtuose de la clarinette dans le grand Concerto de Mozart.

Le superbe Trio de Beethowen a trouvé en M. Douce, Mme et M. Wartenweiler-Hofer des interprètes émérites et consciencieux, et le public l'a fort goûté. Et pourtant, il a fallu de la part de Mme W. une grosse dose de dévouement, d'abnégation même, pour consentir à se produire sur l'affreuse épinette qu'est le piano du Casino; (mais une fois de plus, l'altruisme n'a pas déparé le talent!) Il est vraiment déplorable qu'il n'y ait que cet instrument à la disposition des pianistes qui veulent bien se faire entendre; et puisque notre Salle municipale rapporte et par les concerts et par les bals, ne pourrait-on pas réserver l'instrument actuel pour « taper » les bals, et procurer aux locataires pour concerts un piano un peu plus digne de ce nom? La richesse des programmes y trouverait son compte, car nos pianistes ne se feraient pas faute de faire connaître le répertoire intéressant de la musique à deux pianos, encore totalement inconnue chez nous.

Pour terminer, un conseil à nos sociétés de musique: qu'elles tâchent d'obtenir de M. le prof. Zimmermann une transcription de sa marche « Valeria » qui a été jouée dimanche: pleine de verve et d'entrain, avec un Trio très chantant, cette marche sera un des très jolis morceaux de leur répertoire, et ne manquera pas de devenir un des airs favoris de nos fêtes valaisannes.

Chronique Sportive

Cyclisme

La deuxième épreuve comptant pour le championnat annuel de la « Pédale Sédunoise » a été disputée dimanche sur le parcours Sion-Riddes et retour, soit 31 km.

Le résultat est le suivant:

1. Mattana Silvio; 2. Michlig Emile; 3. Favre J.; 4. Michlig Paul; 5. Widmann Alfred 6. Bagaïni Joseph; 7. Gilliardini C., 8. Valentini E.

Par suite de crevaisons, les coureurs Létey Méroli n'ont pas pu terminer la course.

Le premier classé a effectué le parcours en 55 minutes 45 secondes. Si le temps est favorable, la 3me épreuve, soit 50 km. sera courue le 14 mai prochain.

Chronique agricole

Avis aux viticulteurs

Les vignerons feront bien de regarder leurs vignes, car la noctuelle a commencé ses ravages. On sait que cet insecte se tient le jour dans la terre et fait ses ravages de nuit en rongeant les bourgeons. Il s'agit donc de déchausser le cep pour le trouver.

Expert: Ch. Ribordy.

Echos

La vogue de Dampsey

Dempsey, champion mondial de la boxe, vainqueur de Carpentier, n'était pas à Londres depuis deux jours que déjà 2000 lettres sont empilées sur sa table. Des lettres, pourrait-on dire, de toutes les couleurs et de tous les tons, des lettres venues de tous les coins de l'Europe et de tous les degrés de l'échelle sociale.

Les compliments mis à part, 500 demandes de secours y figurent, mais on ne compte pas moins de 400 invitations à dîner, et Dempsey a reçu 150 demandes en mariage.

Dempsey est arrivé à Paris.

Sommeil de 23 h. par jour

Une jeune fille, du nom de Ludiwme P., d'un village du Hainaut (Belgique), s'st endormie il y a six semaines environ, pour se réveiller chaque jour, au bout de vingt-trois heures. Elle prend connaissance, mais retombe une heure plus tard dans le même sommeil.

Tandis qu'elle est éveillée, elle parle peu, prend quelques aliments, et paraît indifférente à ce qui se passe autour d'elle.

Jusqu'à présent, ses forces demeurent sensiblement les mêmes, mais les médecins pensent qu'un prompt dépérissement suivra la prolongation de ce singulier état.

Des roubles changés en sucre

Il y avait, sous le régime des Soviets, un habitant de Moscou qui avait réussi à économiser quelques roubles. Pour les faire fructifier il eut l'idée de se livrer au négoce et il convertit sa fortune en cinq cents kilos de sucre qu'il revendit bientôt. L'opération fut si bonne qu'il se trouva à la tête de dizaine de millions de roubles.

Puisque la chance lui souriait, il n'avait qu'à continuer. Notre homme acheta de nouveau du sucre. Mais cette fois, bien que son capital fût décuplé, il ne put en acheter que 400 kilos, car cette denrée avait considérablement augmenté dans l'intervalle. Il les revendit d'autant mieux, et sa fortune atteignit alors des centaines de millions de roubles, qu'il employa une fois de plus à acheter du sucre. Il s'en procura à peine 300 kilos dont la vente le rendit millionnaire.

Comme il avait la bosse du commerce, il continua à acheter et à revendre, jusqu'au jour où il eut des millions et des millions de roubles soviétiques avec lesquels il ne pouvait même plus acheter un morceau de sucre.

Il fut obligé d'emprunter pour se payer une corde et un clou avec lesquels il se pendit.

On demande un château hanté

L'annonce suivante a paru jeudi dans le « Times »:

« Personne serait reconnaissante à qui lui donnerait l'adresse d'un vieux manoir voisin de Londres, où l'on pourrait voir un spectre chargé de chaînes... »

M. Lloyd George méprise le passé

Ce qui caractérise les hommes d'Etat américains ou anglais, c'est qu'ils se moquent complètement du passé et qu'ils ont les yeux tournés vers l'avenir. M. Lloyd George à ce point de vue, est tout à fait typique.

Un jour solennel, il y a trois ans, le Conseil suprême était réuni dans la galerie des fêtes de Versailles. M. Lloyd George contemplait d'un œil rêveur la noble harmonie de la salle.

Tout à coup, il se tourna vers M. Clémenceau, qui présidait à côté de lui, et lui demanda:

— Alors, c'est ici que Guillaume a été proclamé empereur d'Allemagne?

— C'est ici même.

— Mais, qu'était-il donc avant de devenir empereur d'Allemagne?

— Il était roi de Prusse.

— Ah! répondit simplement M. Lloyd George.

Ce petit dialogue aide à comprendre la psychologie de M. Lloyd George.

Mise au point

On nous écrit:

En faisant siennes les conclusions du bel article de Charles Bonnefon, relatif à l'Empereur Charles de Habsbourg, « La Feuille d'Avis » (No du 4 avril) se range résolument du côté des défenseurs de sa mémoire sur laquelle nous avons laissé planer une ombre qu'il nous importe de dissiper.

Faisant allusion, dans notre article du 14 décembre dernier, à son soudain départ de la Suisse, sans avis préalable, en octobre 1921, nous avions cru devoir invoquer, en sa faveur, des circonstances atténuantes, placé qu'il fut, disions-nous, entre la fidélité à son serment royal et une promesse faite sous l'empire de la dure nécessité.

Or, il ressort de renseignements de toute première main, que nous tenons de l'entourage immédiat de Leurs Majestés, que l'empereur Charles, invité par notre Gouvernement à déclarer qu'il l'aviserait, en temps utile, de ses intentions éventuelles de quitter le territoire de la Confédération, lui a fait savoir « qu'il s'engageait sur l'honneur à remplir cette condition, au cas que les circonstances le forçassent à échanger la Suisse contre un autre lieu d'**exil**, faisant par là, des réserves transparentes à l'endroit d'un retour possible en Hongrie, dont il ne cessa d'être, sa vie durant, le Souverain légitime, reconnu comme tel par les Magyars et le gouvernement provisoire de Budapest, dans la note officielle que ce dernier adressa à notre Conseil fédéral pour lui demander le maintien de la jouissance du droit d'asile en faveur du roi Charles, momentanément empêché de reprendre l'exercice du pouvoir suprême.

Il reste donc acquis à l'Histoire que l'Empereur défunt n'a pas manqué, en octobre 1921, à la parole donnée, d'où il résulte pour la presse impartiale le devoir de modifier sur ce point l'opinion publique en faveur d'un Souverain qui aurait pu devenir le Sauveur de l'Europe, s'il n'était pas « venu trop tard dans un monde trop vieux. »

D. S.

ETRANGER

La pieuvre et le scaphandrier

Un scaphandrier a été attaqué à Paget-Sound (Etats-Unis) par une pieuvre géante qui l'enserra si fortement de ses tentacules qu'il lui fut impossible de prendre son couteau pour se défendre. Il put cependant communiquer par le moyen de son appareil téléphonique avec l'équipage du navire sur lequel il travaillait, et on lui fit tenir une barre d'acier qu'il plongea dans le corps du monstre. Celui-ci ne lâcha cependant pas prise. Les marins remontèrent à la surface l'homme et l'animal. Celui-ci enserrait de toutes part le corps du pêcheur au point que les hommes ne purent se servir de leurs revolvers. Ce ne fut qu'après plusieurs minutes d'efforts qu'ils réussirent, à l'aide de divers instruments, a délivrer leur camarade de l'étreinte du monstre.

Grève en Irlande

La grève proclamée par le parti ouvrier irlandais, en signe de protestation contre le militarisme, a eu lieu lundi soir dans 26 comtés de l'Etat libre d'Irlande, suivant le programme qui avait été fixé. A 9 heures du soir, il y a eu un arrêt général du travail; ni trains, ni tramways, ni voitures, ne circulèrent, le service postal a été suspendu. Toutes les salles de spectacle étaient fermées.

Un manifeste faisant appel à la république des ouvriers et exhortant le peuple à se barricader a été lancé, mais à une heure avancée de la nuit, on ne signalait aucun nouveau désordre.

Deux hommes ont été tués lundi soir à Belfast.

Un général assassiné

On annonce officiellement qu'à Athlons (Irlande) les troupes rebelles ont tué à coups de feu, dans la rue, le général Adamson, commandant de la brigade d'Athlons.

La fuite du kronprinz

La polémique commencée dans les journaux allemand autour de la fuite en Hollande, de l'ex-empereur Guillaume et de son fils le kronprinz recommence.

Les journaux de droite s'efforcent actuellement de prouver que si l'ex-kronprinz a fui en Hollande, c'est sur l'ordre formel qui lui en avait été donné de la part du président Ebert.

Or, les journaux modérés, tels notamment « la Gazette de Francfort » et le Berliner Tageblatt publient aujourd'hui les déclarations de l'ex-ministre de la guerre, le général Scheuch, qui affirme que, le 11 novembre 1918 le kronprinz lui avait, en effet, fait demander téléphoniquement, par l'intermédiaire de son adjudant, « s'il était prudent qu'il restât encore avec ses troupes ». Le général Scheuch, après avoir réfléchi et consulté les membres du gouvernement de Berlin, répondit par téléphone qu'il valait mieux que le kronprinz déposât son commandement.

« Or, déclare le général Scheuch, c'est à ce moment là que j'ai appris, avec ahurissement, que le kronprinz s'était déjà enfui en Hollande. »

Ainsi, la légende du kronprinz, obéissant loyalement à l'ordre qui lui avait été donné par le gouvernement républicain de quitter l'armée, est définitivement détruite. Si cet ordre lui fut donné, il ne le reçut point, car aussi rapidement que son père, il s'était mis en sûreté en Hollande.

Les étrangers aux Etats-Unis

On mande de Washington au « New-York Herald »:

Le Sénat a amendé le projet de loi sur l'immigration de telle façon que les étrangers seront obligés de vivre 5 ans dans les pays frontière des Etats-Unis, avant de demander leur admission.

Cela a été fait pour faire cesser l'entrée en masse des étrangers par les pays voisins.

Les Italiens en Tripolitaine

Une note officielle annonce que le colonel Graziani a entrepris une expédition militaire ayant pour but de délivrer la Tripolitaine occidentale des bandes de rebelles qui l'infestent depuis quelque temps.

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu, et les Arabes ont subi de lourdes pertes.

Dernières nouvelles

Les recettes des C.F.F.

BERNE, 25. — Les recettes totales des chemins de fer suisses donnent en chiffre rond 470 millions en 1921, contre 515 millions en 1920, soit une diminution d'environ 45 millions.

Du Gothard au Simplon

LOCARNO, 24. — Les autorités italo-suisses ont visité dimanche la ligne de Centovallina. A l'issue de cette visite une réception officielle a eu lieu au Grand Hôtel. Une autre réception a eu lieu à la frontière italienne. On croit que l'inauguration de l'importante ligne qui unira le Gothard au Simplon pourra avoir lieu dans une année.

Election au Tessin

BELLINZONE, 24. — Le conseiller national Canevascini a été élu conseiller d'Etat sans opposition, par trois mille voix. A part quelques exceptions, la majorité des électeurs qui ont pris part au scrutin, étaient membres du parti socialiste.

Témoignage à Pie XI

ALTDORF, 25. — Le Chapitre des prêtres du canton d'Uri, se rappelant que quelques membres du clergé furent élèves de Pie XI, à Milan, et que le canton d'Uri faisait partie, jusqu'en 1885 du diocèse de Milan, a offert au Souverain Pontife une écritoire accompagnée d'une dédicace superbement caligraphiée. Cette écritoire est en marbre du Gothard. La lame du coupe-papier est dorée et porte les armoiries de la famille de Ratti.

Le projet de Lloyd George

GENES, 26. — Le projet de pacte européen de non-agression, soumis par la délégation britannique, a été remis à la délégation française. Il fait actuellement l'objet de l'examen juridique de M. Fromageot, jurisconsulte au ministère des affaires étrangères.

GENES, 26. — Dans les milieux de la conférence, on parle beaucoup du pacte de non-agression, proposé par M. Lloyd George, par lequel tous les pays devraient s'engager à ne pas attaquer leurs voisins.

On affirme que le Premier britannique a communiqué, il y a quelques jours, à M. Schanzer les lignes principales du projet sur la discussion desquelles un premier échange de vues a eu lieu entre les deux hommes d'Etat. La délégation italienne a été mise au courant de cette entrevue. Le sénateur Scialoja, membre de la délégation italienne, a été chargé d'examiner le pacte et de présenter un rapport.

Dans quelques jours, M. Lloyd George présentera son projet à la conférence. On assure qu'il rencontrera une faveur marquée dans les milieux de la conférence.

Mr et Mme Henri SPAHR-GASPOZ et leurs enfants, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil qui les a frappés, remercient bien sincèrement toutes les personnes amies qui ont bien voulu s'associer à leur grande douleur. 815

Par la dernière baisse du prix des chocolats le véritable CACAO-TOBLER — en paquets plombés — est devenu accessible à tous et ne coûte plus que: 100 gr. 30 centimes, 200 gr. 60 cts, 400 gr. fr. 1.20, 1 kg. fr. 3.—. 806

AVIS

Des cartes de rembours destinées aux retardataires ont été mises en circulation. Prière de leur réserver bon accueil. A défaut de paiement nous nous verrons dans l'obligation de suspendre l'envoi du journal.

CHANGE A VUE
Banque Cantonale du Valais
(Sans engagement)
26 avril 1922

	demande	offre
Paris	47.—	49.—
Berlin	1.80	2.10
Milan	27.30	28.30
Londres	22.50	25.—
New-York	5.10	5.18
Vienne	—.06	—.08
Bruxelles	43.50	44.75

Feuilleton de la «Feuille d'Avis» No 24

LE POIDS DU PASSÉ

Léonarde, gardienne de la vieille demeure se précipite tout émue; son visage brun est encadré par la petite coiffe blanche tuyautée des paysannes corréziennes.

— J'ai préparé, dit-elle, pour Mademoiselle son ancienne chambre et pour Madame-celle de notre pauvre défunt Monsieur; c'est la plus belle! Le dîner est prêt, ajoute-t-elle; peut-être ne sera-t-il pas très bon; j'y ai mis cependant tous mes soins. Cependant Mme Rose, qui a bien voulu jeter un coup d'œil, croit que ces dames voudront bien se contenter de ma cuisine.

— Ne vous tourmentez pas, Léonarde; je me rappelle que vous êtes fort bonne cuisinière.

— Nous allons nous débarrasser de nos chapeaux; voulez-vous me suivre, maman.

La mère et la fille gravirent l'escalier en spirale qui occupe l'autre tour, et après avoir suivi le long et large couloir qui, comme au rez-de-chaussée, courait tout le long de la maison, Jacqueline ouvrit la porte de l'ancienne chambre de M. de Luzières, une grande pièce claire et gaie, aux lourds meubles d'acajou, ornés de cariatides de bronze, aux draperies de velours vert. Un vague parfum de cigare flottait encore dans la pièce longtemps fermée où demeuraient aussi quelques objets familiers oubliés par Jacques mourant.

Rosie, se laissant tomber sur un fauteuil, éclata en sanglots.

Alors, Line, se pencha vers elle, et de ses jeunes bras robustes, entourant la femme frêle, elle murmura:

— Ne pleurez pas, maman; je suis là.

— Tu es là, oui, mais ton père n'y est plus. Il est mort, peut-être par ma faute. Puis-je oublier que pendant dix-huit ans, je t'ai privée de mes soins, je me suis privée de ta vue, de tes caresses enfantines. Et maintenant, je fais souffrir ma fille.

Silencieusement, la jeune fille embrassa sa mère.

Peu à peu, le lien se renoue; bien des choses en l'actrice, choqueront Jacqueline, ainsi qu'elles avaient choqué Jacques, mais la fille aura la main plus douce que le père; ce dernier, une fois l'amour évanoui, voyait seulement en sa femme, une étrangère. Et, sans principes religieux assez forts pour le diriger, il n'avait pu ni la changer ni la supporter.

Jacqueline, au contraire, sera attirée par la voix du sang, et, grâce à ses convictions religieuses, verra un devoir, une mission à remplir près de celle qui demeure malgré tout, comme l'avait dit l'abbé Laige, une mère.

Tendrement, sans la blesser, elle saura faire modifier les toilettes trop voyantes de Rosie.

— Je vous trouve plus jolie sans rouge aux lèvres, maman, dira-t-elle avec son beau sourire; ici, n'en mettez pas, voulez-vous?

Et la pauvre femme qui, jadis, se cabrait sous la volonté impérieuse de son mari, est heureuse de faire à sa fille ces légers sacrifices.

Peu à peu, l'influence de la jeune fille passe des petites aux grandes choses; elle entraîne sa mère à l'église du village et la frivole créature est émue par les conseils simples et vrais du curé de Seilhac.

Inconsciemment, cette âme faible, touchée par les dures leçons de la vie, cherche l'appui divin, et guidée par la main de son enfant, elle marche vers la vérité.

Ensemble aussi, les deux femmes firent, à pied ou en voiture, de longues promenades dans la campagne corrézienne, verte et reposante, mais un peu mélancolique toujours, car aucun toit de tuile, aucune muraille blanche, n'y vient égayer le paysage et, même touchées par le soleil, les habitations semblaient tristes avec leurs toitures de chaume ou d'ardoise et leurs murs de pierres grises.

Agissant sur la nature impressionnable de l'actrice, cette poésie de la nature développe en elle sa tendresse maternelle, évoque des pensées religieuses; elle en oublie souvent les acclamations et les hommages qui faisaient partie de sa vie, et en suivant ces chemins creux où les pas de Jacques avaient dû s'égarer jadis, il lui venait d'amers regrets.

Ces regrets, il faut l'avouer, allaient en grande partie à l'enfant dont elle avait perdu les caresses, à la jeune fille qu'elle avait fait pleurer.

Entre Jacques et Rosine, trop de dissentiments s'étaient élevés pour que cette dernière pût regretter absolument de n'avoir pas continué de vivre auprès de son mari, mais de son amour éphémère, qui cependant avait été sincère, elle conservait un souvenir attendri auquel venait se mêler le vrai remords d'avoir pu hâter la mort du comte de Luzières, après l'avoir poussé à l'épouser, pour leur malheur commun et, peut-être, pour celui de Line, pauvre oiseau dont les parents n'avaient pas su bâtir le nid.

La mère, à la pensée de Jacqueline malheureuse par sa faute, sentait une véritable douleur la bouleverser et, malgré cette angoisse miss Grace ne pouvait se résoudre à tout sacrifier à cette enfant très aimée. Aux âmes païennes, le renoncement est si inconnu.

Un jour, vers la fin d'une chaude après-midi la cantatrice et sa fille s'étaient dirigées vers le grand étang de Seilhac; elles s'arrêtèrent sur les bords de la vaste nappe d'eau claire et limpide où, comme en un vaste miroir, se reflétaient les nuages légers et floconneux, où bientôt les derniers rayons d'un merveilleux coucher de soleil vinrent aussi mirer leurs lueurs d'or et de pourpre.

La poésie mélancolique du soir impressionna Rosie, la ramena vers le passé; alors, à mi-voix, comme si elle eût craint de troubler le sommeil du disparu, dont les bords du petit lac évoquaient le souvenir, pour la première fois, elle dit à sa fille, sa fuite, ses regrets, ses remords.

« Et maintenant, ajouta-t-elle, ton père est mort; je ne puis rien pour racheter ma faute, rien pour te la faire oublier.

— Pardon, maman, vous pouvez quelque chose.

— Quoi donc, ma chérie?

— Etre toute à moi. Ne plus paraître sur la scène.

Rosie devint très pâle et demeura un instant silencieuse.

— Je ne suis pas bien riche, vois-tu, reprit-elle avec effort; on me demande beaucoup de secours; je ne sais guère refuser; puis je suis très dépensière; ton père me le reprochait jadis. Comment vivrai-je? Je ne puis ni ne veux tendre la main à ta grand'mère.

— J'ai une fortune personnelle et je serai heureuse de la mettre à votre disposition.

— Merci, ma chérie, cela me coûterait beaucoup d'accepter, en outre la solitude m'effraye et j'ai mes engagements.

— Je partagerai mon temps entre grand'mère et vous; quant à vos engagements, ne peuvent-ils se rompre?

— Difficilement. Il faudrait payer des dédits considérables.

— Nous payerons. L'argent est peu de chose. Grand'mère n'a jamais voulu toucher à mes revenus; nous les emploierons à cela. Voyez-vous, maman, je ne puis supporter l'idée de vous savoir encore au théâtre.

Les joues de Jacqueline s'étaient empourprées, tandis qu'elle joignait les mains en un geste de prière passionnée.

De grosses larmes coulaient sur les joues de Rosie. Oh! certes, sa gloire théâtrale lui semblera sans éclat, puisqu'elle fait rougir sa fille.

Cependant, son amour de l'indépendance, son goût pour la vie facile si luxueuse et surtout le souvenir de l'opéra de Bordier, écrit à son instigation, où elle trouvera un éclatant succès, lui ôtent le courage de souscrire tout de suite au désir de Jacqueline. Eh bien, soit! Elle se retirera en plein talent, mais seulement après avoir cueilli ce dernier laurier.

— Vraiment, cette année, je ne puis accéder à ton désir, répondit-elle; mais je te promets, ma petite Line, de ne renouveler aucun engagement, de me retirer dès que je serai libre.

La jeune fille n'osa pas insister davantage.

Lentement, la mère et la fille reprirent l'étroit sentier, serpentant à travers les chatai-

Atelier spécial de peinture

pour Voitures et automobiles aux prix d'avant-guerre

Sellerie et garnitures

Réparations en tous genres — Fournitures à disposition

E. Wuthrich-Mathieu

carrossier, rue des Remparts, Sion

Toujours en magasin Harnachements complets et détail et tous les Articles de Sellerie au prix du jour le plus réduit.

FACILITES DE PAIEMENT — ESCOMPTE 5% au comptant

A vendre un char neuf à choix sur deux N° 11, bas prix; ainsi que plusieurs Voitures d'occasion, remises à neuf. Trois chars à pont en parfait état dont deux légers et un pouvant porter de 12 à 1500 kgs.

A liquider assortiment de petits chars à pont et ridelles au prix de facture.

DEMANDEZ PARTOUT

Courroies de transmission

Graisse de sabots et chars.

— Cirage —

Graisse d'adhésion

Huiles et graisses

pour machines et moteurs

Cuirs forts

Veaux-vaches lissées et croupons

Articles de cordonnier à prix — modérés —

TANNERIE SCHMIDT — SION —

Téléphone 111

Compte de chèques II c 133

Etiquettes de Vins

Grand choix d'étiquettes en tous genres pour vins et liqueurs. Prix modérés à l'Imprimerie Gessler, Sion.

A vendre

1 villa de 6 chambres à coucher, salon, salle à manger, salle de bains. cuisine et dépendances jardin et verger. Tout confort moderne.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Chasseurs Taupiers

La Fabcique de fourrures B. D. Benjamin 2 Avenue du Tribunal Fédéral, **Lausanne,** vous paiera aux plus hauts prix du jour, vos peaux de renards, martres, fouines, taupes, etc.

Même adresse: **Confection** et **Réparations** de toutes fourrures.

Sage-femme

Mme Giroud

Place du Molard 5, GENEVE

Pension, consult. tous les jours. — Prix modérés —

Téléphone: Stand 66-96

Sage-femme diplômée

Madame DUPASQUIER-BRON

Place du Port, 2, GENEVE

Pensionnaires — Soins médicaux

Prix modérés. — Tél. 42-16

CLINIQUE SUR FRANCE

Chauffage central de tous systèmes

Spécialité de chauffage central par fourneaux de cuisine brevetés (brevet + 67382) pour appartements et petites villas avec distribution d'eau chaude pour cuisine et bains. Projets et devis sur demande. Références de 1er ordre à disposition.

Ateliers de Construction Armand PAHUD & Cie, ROLLE.

La Charcuterier Gve. Burnier

Place Palud 5, LAUSANNE

offre: ses **jambons** du pays, bien secs à Fr. **5.—** le kg.
ses **jambonneaux** du pays, fumés à Fr. **4.—** le kg.
ses **lards gras fumés** au prix de Fr. **3.—** le kg.

Marchandise du pays, de 1re qualité et bien conditionnée.
Ne pas confondre avec les produits d'Amérique

Rabais par quantité **Expéditions par retour.**

FAIRE-PART

mariage, deuil, etc.,

sont livrés par retonr du courrier par

l'Imprimerie Gessler, Sion

— Prix modérés —

TÉLÉPHONE N° 46

Cure de Printemps

A toutes les personnes qui ont fait usage de la Jouvence de l'Abbé Soury

nous rappelons qu'il est utile de faire une cure préventive de six semaines, à l'approche du Printemps, pour régulariser la circulation du sang et éviter les malaises sans nombre qui surgissent à cette époque de l'année.

Aux Personnes qui n'ont pas encore employé la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

nous ne cesserons de répéter que ce médicament, uniquement composé de plantes inoffensives, dont l'efficacité tient du prodige, peut être employé par les personnes les plus délicates sans que personne le sache et sans rien changer à ses habitudes.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** guérit toujours à la condition d'être employée sans interruption, tout le temps nécessaire.

FEMMES QUI SOUFFREZ

de maladies intérieures, Métrites, Fibromes, Suites de couches Règles irrégulières et douloureuses, Hémorragies, Pertes blanches, Troubles de la circulation du sang, Maux de tête, Vertiges, Etourdissements; vous qui craignez les accidents du **Retour d'Age**

Faites une CURE avec la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

ET VOUS GUERIREZ SUREMENT

La Jouvence de l'Abbé Soury préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies. Prix: Le flacon liquide 4 frs. 50. La boîte pilules, 3 fr. 50.

Dépôt général pour la Suisse: André JUNOD, pharmacien, 21 quai des Bergues, à GENEVE.

Bien exiger Véritable Jouvence de l'Abbé Soury avec la signature Mag. DUMONTIER

LAUSANNE **VALAISANS de passage Lausanne, vous trouverez**

Café St.-François

(rue St-François, en face des Magasins Francillon) **des crûs Valais, Fendant, Johannisberg, Dôle, etc. de to premier choix.** — Salle pour sociétés — Téléphone **81.07**

Tenancier: **Théodore Exhenry**

DUPES ET SORCIERS

Il y a encore des sorciers, et non pas seulement dans les campagnes, parmi les pâtres qui, la baguette de coudrier en main, découvrent des sources cachées et jettent le mauvais sort aux troupeaux, ou dans les montagnes de Savoie, comme nous l'apprend M. Henri Bordeaux dans son roman le « Lac Noir » mais des sorciers dans les villes, à Paris ou à Bordeaux, à deux pas du boulevard ou de la rue Esprit-des-Lois.

Et ces sorciers, la justice les poursuit. On ne les brûle plus, mais on les juge encore. C'est ainsi que le Tribunal de Bordeaux vient de condamner à un mois de prison, une jeune femme, Mme Collet, qui pour trois francs, prédisait l'avenir à la condition de lui donner sa date de naissance et une mèche de cheveux. Oui, en ce temps de télégraphie et téléphonie sans fil, il y a encore des gens qui croient à la magie noire ou blanche, à l'envoûtement, à l'évocation des démons à l'aide de la « grande clavicule de Salomon » et qui appellent Satanachia, Agaliarept, Nébiros et autres anges déchus.

Il semble même que depuis la guerre, les sorciers, les somnambules qui prédisent l'avenir, les spirites qui évoquent les fantômes, soient plus à la mode que jamais. Il y a longtemps que les médiums, les tables tournantes n'avaient eu une telle popularité. C'est une foi nouvelle. Et bien des gens qui n'ont aucune religion, qui ne croient ni à Dieu ni à diable, qui font profession d'athéisme, croient aux petits coups secs que frappe un guéridon folâtre. Victor Hugo à Guernesey, passait son temps à faire tourner des tables et je possède une partie du « Journal » qu'écrivit alors Adèle Hugo. On y voit le poète des « Châtiments » interrogeant la table:

— Esprit, qui es-tu?

Et le guéridon répondait invariablement:

— Je suis le Drame!

Il ne pouvait en être autrement chez l'auteur d'« Hernani ».

La justice poursuit, de temps à autre, pour escroqueries, ces thaumaturges, car les dupes doivent être protégées contre elles-mêmes. Mais ce qu'il y a de curieux et de pittoresque, c'est qu'elles ne le veulent point. Elles protestent contre les poursuites et la sorcière de Bordeaux n'eut pas de plus ardents défenseurs que les clients auxquels elle avait prédit qu'il fallait se méfier d'un jeune homme blond ou d'une femme brune, ou qu'après un voyage, une « route », ils recevraient par le facteur une lettre chargée envoyée par un « homme de loi ». Et il en a toujours été ainsi.

* * *

En 1875, la 7me Chambre correctionnelle jugea un procès qui fit grand bruit et qu'on appela l'affaire des « spirites ». Il y avait boulevard Montmartre à Paris, un photographe qui se nommait Buguet et qui photographiait des esprits. Les épreuves étaient reproduites dans la « Revue spirite », qu'avait fondée jadis Allan Kardec et qui avait pour directeur M. Leymarie. Des personnalités parisiennes, comme Flammarion, Pedro Gailhard, étaient allées chez le photographe et n'avaient pu découvrir le « truc ». Cependant, dans le XIXme Siècle » Sarcey, avec son bon sens avait beaucoup blagué les photographies spirites, et la justice s'était émue.

Buguet avait une grande clientèle; des parents qui avaient perdu leurs enfants, des maris qui pleuraient leur femme, allaient chez lui.

— Pensez à l'être aimé, disait le photographe.

Soudain, on entendait des sons bizarres, qui sortaient d'une boîte à musique; on voyait apparaître une figure drapée de blanc, et le lendemain pour 20 francs, le photographe envoyait le portrait du disparu. Beaucoup le reconnaissaient; mais quand on n'était pas satisfait, quand un épicier de Boulogne, par exemple, qui avait perdu un enfant de dix ans, recevait la photographie d'un vieillard de 70 ans, le photographe, consciencieux, rendait l'argent.

Son procédé était simple; il avait une collection de poupées, trois cents têtes de carton, qu'on retrouva chez lui et qu'il photographiait. Avec un peu d'imagination, ses clients reconnaissaient l'esprit, le fantôme du disparu. Buguet avoua; il fut poursuivi en même temps que Leymarie, le directeur de la « Revue spirite » accusé d'avoir chez lui fabriqué des fantômes avec des draps imbibés d'huile phosphorée et tenus par des fils d'archal. Le procès fut épique. Leymarie, lui, se posa en apôtre du spiritisme: « Je veux, disait-il, répandre une grande idée. J'ai peut-être été dupé par le photographe. Mais on peut photographier des esprits. »

Buguet, lui, reconnut le truquage. Quand il n'opérait pas sur des poupées, il photographiait son employé, qui touchait 200 francs, par mois pour jouer les spectres. Mais, les témoins, malgré les aveux, ne voulaient pas croire à l'escroquerie. Un M. de Bullet vint à la barre faire l'éloge du photographe.

— J'ai évoqué ma sœur et j'ai eu son portrait.

— Vous avez été dupé, répliqua le président.

— Non, monsieur, je vous assure.

— Mais, c'est un mannequin qu'on a photographié. Le voici, il a été saisi!

— Un mannequin? Qu'est-ce que cela prouve. Buguet était médium. Il faisait des expériences de « bi-corporéité »!

— Mais d'autres que vous ont reconnu ces mannequins?

— C'est un hasard!

Voici une jeune fille de dix-huit ans:

— Non, je n'ai pas été dupée. Chez Buguet, j'ai même été décoiffée et recoiffée.

— Par des mains invisibles? demande le président, en souriant.

— Evidemment!

Et le père de la jeune fille, non plus, ne veut pas croire à la supercherie:

— J'ai vu des esprits, moi, M. le président, et bien souvent! Mais on m'a dit que j'étais un imbécile!

— Je me garderais bien de vous le dire.

— Et vous aurez raison, car on ne doit pas rire de ces choses-là avant d'avoir vu.

— Mais c'étaient peut-être des mannequins?

— Peut-être, mais « peut-être » n'est pas une explication, M. le président.

La plus dupée de tous fut Mme Allan Kardec, la veuve de l'apôtre du spiritisme. Un jour — elle avait quatre-vingts ans — elle alla chez le photographe, avec Leymarie. On fit des photographies et sur l'une, elle reconnut « son bien-aimé compagnon de travail ». Le grand chef du spiritisme, qui a un si étrange tombeau au Père-Lachaise, portait sur cette épreuve une couronne blanche et Mme Allan Kardec put lire sur la photographie ces mots qu'elle reconnut pour être de l'écriture de son mari: « Merci, chère femme! Merci, Leymarie, Courage, Buguet! »

— Mais, disait le prévenu Buguet, c'est ma caissière, Mlle Menessier, qui a écrit ces lignes!

— Est-ce vrai, mademoiselle? demanda le président à Mlle Menessier.

— Oui, monsieur.

— Mais ça ne prouve rien, répond la vieille Mme Allan Kardec. Mlle Menessier peut dire cela, mais ce n'est pas vrai. C'est mon mari mon pauvre mari qui m'a écrit de l'au-delà! J'en suis sûre! C'est son portrait aussi!

La salle entière se tordait de rire. Que pouvait bien dire le président à cette pauvre vieille? Il se contenta de lui répondre:

— Allez vous asseoir!

Mais, le lendemain, les journaux eurent une longue et violente épître de Mme Allan Kardec, disant qu'on ne l'avait pas laissée parler.

Soudain, apparaît à la barre la veuve d'un colonel, qui se croit une influence magnétique.

La preuve que Buguet était un médium, un vrai, c'est qu'après avoir évoqué les esprits, il avait des crises. Je lui faisais des passes magnétiques et je le guérissais.

— Mais non, mais non! répond Buguet. Je simulais des crises pour faire plaisir à madame!

— Ce n'est pas vrai, vous étiez malade et je dégageais du fluide!

Comment convaincre de pareils témoins? On n'y put parvenir, et la condamnation de Buguet et de Leymarie n'eut pour résultat que l'envoi de centaines de lettres de protestations à M. Dufaure, ministre de la justice.

---

gneraies, ce sentier où jadis avaient passé souvent Jacques et Godefroy.

L'espoir qu'avait caressé Jacqueline s'évanouissait, mais elle ne se laissa pas rebuter par ce demi-échec. Avec le secours de Dieu, elle est certaine maintenant, de vaincre un jour la résistance de sa mère; aussi elle se montra pour elle plus affectueuse encore que de coutume et, accédant à son désir, elle chanta avec elle le duo du « Roi d'Ys ».

Merveilleusement douée sous le rapport musical, la jeune fille éprouvait une vraie jouissance à chanter avec sa mère, à suivre ses conseils expérimentés.

Pendant que l'amour de la musique réunit la mère et la fille, Rosie n'évoque guère que le souvenir de triomphes malsains, tandis que la pensée de Jacqueline s'élève vers des sommets inaccessibles encore à l'âme futile et si peu chrétienne de l'actrice.

Parfois aussi, sur l'aile d'une chanson, le cœur de la jeune fille s'enfuit au delà de la mer, vers ce lointain Maroc, où sous un soleil brûlant, un ciel implacablement bleu, Thibaut fait son devoir de soldat et de Français.

Plus souvent encore, agenouillée aux pieds du Christ, la fille de Jacques recommande à Dieu celui qu'elle aime.

Rosie aussi pense au jeune homme; elle donnerait beaucoup pour le savoir de retour, pour voir le bonheur de son enfant assuré.

Mais Godefroy, si fier de son nom, de son vieil honneur, consentira-t-il au mariage de son fils avec Jacqueline?

La cantatrice, travaillée par le remords sourd de n'avoir pas accédé au premier désir de son enfant, n'ose aborder ce sujet brûlant et le cœur de l'héritière de Luzières demeure un vase clos pour sa mère coupable.

IX

— Encore deux jours et il faudra nous quitter, maman, disait Jacqueline. Nous voici déjà au 28 septembre.

— Ces trois semaines ont passé bien vite pour moi, répond tristement Rosie.

Les deux femmes sont assises à l'ombre d'une des tourelles enguirlandées de lierre vivace, tout près du petit perron moussu.

Sur une table rustique, un plateau, au napperon brodé, est encore posé, car elles ont pris là le déjeuner matinal.

Devant elles, le jardin anglais, où les arbres ont poussé si vigoureux, descend vers l'immense prairie, coupée de distance en distance par les bordures de grands chênes; les ruisselets, où vont boire les vaches blondes, courent et gazouillent toujours, invisibles sous le fouillis des arbrisseaux de leurs rives. C'est bien le même reposant paysage qu'admira Jacques par une belle matinée d'été; mais ce jour-là, une brume légère qui flotte encore sur l'herbe verte, un bouquet de chênes d'Amérique dont le feuillage s'empourpre, quelques arbustes teintés de rouille, des feuilles jaunies aux branches de peupliers, parlent de l'automne approchant.

L'actrice, vaguement impressionnée, peinée surtout à la pensée de quitter sa fille, laisse ses yeux errer sur cette campagne fraîche et, contre son habitude, demeure silencieuse.

Elle éprouve une véritable lassitude physique, une angoisse morale; il y a un an seulement, elle eut aspiré au moment de retrouver ses triomphes et sa vie agitée qui, parfois, lui apportaient l'oubli; aujourd'hui, elle comprend que ses succès futurs ne sauraient lui donner qu'un plaisir mêlé d'amertume puisqu'ils attristeront son enfant.

« L'année prochaine, j'aurai le courage de satisfaire son désir », pense Rosie qui, maintenant, contemple tendrement Jacqueline; celle-ci avec un sourire amusé, relit une lettre joyeuse de Gontran dans laquelle il lui annonce sa sortie de Saint-Cyr, avec un numéro excellent et lui parle longuement de Marie-Louise, puis une lettre de Marie-Louise qui l'entretient surtout du nouveau sous-lieutenant.

« Allons, songe Line, ils ne s'oublient pas; ils pourront être heureux ensemble! Tout sera si bien assorti: éducation, caractère, naissance, sentimnets religieux! »

Le sourire s'efface des lèvres de la jeune fille; ses yeux verts s'embrument; elle contemple la dernière carte arrivée le matin du Maroc; elle relit les quelques petits mots qui révèlent tant de tendresse. Thibaut, lui non plus, n'oublie pas! Mais, la dernière des Luzières ne se sent pas le droit d'être heureuse, d'imposer au baron de Cincroix une actrice pour belle-mère! Et accablée de nouveau sous le poids des fautes de ses parents, elle baisse tristement sa tête hautaine.

Rosie devine les pensées qui attristent sa fille et, pour ne plus voir le beau visage douloureux elle saisit un journal et en tourne distraitement les feuillets.

A ce moment, un remue-ménage se produit dans la cuisine; les chiens aboient; on entend une voix étrangère et, bientôt Léonarde se montre un télégramme à la main.

— C'est pour moi, dit Rosie. Je vais signer le reçu de la dépêche. Et elle se dirige vers le salon, vaguement inquiète; Jacqueline suit sa mère; elle la voit pâlir affreusement en lisant le télégramme.

— Qu'avez-vous, maman? Une mauvaise nouvelle? Grand'mère, Thibaut?

L'actrice esquisse un geste de dénégation, mais ses mains tremblent.

Un éclair traverse l'esprit de la jeune fille; presque brutalement, elle saisit le papier bleu; d'un regard affolé, elle parcourt les trois mots, car il y a trois mots seulement:

« Thibaut décédé.

« Cincroix ».

La malheureuse enfant ne profère pas une plainte, ne pousse pas un cri; une pâleur livide est répandue sur son visage dont les traits sont atrocement bouleversés.

Affolée ,Rosie l'entoure de ses bras et la fait asseoir sur un canapé où, pour un instant la pauvre petite Line perd le sentiment de sa douleur.

Aux appels désespérés de Mme de Luzières Rose accourt, elle voit le télégramme que serre encore la main crispée de la malheureuse enfant et, par une intuition rapide du cœur, elle devine tout.

— Monsieur Thibaut? murmure-t-elle avec un regard interrogateur et anxieux.

— Il est mort, répond Rosie.

— Oh! Madame!

Elle n'achève pas, mais le regard de la vieille bonne est si chargé de reproches, que la petite comtesse devine sa pensée.

— Oui, c'est le mariage de Jacques, c'est ma fuite qui causent cette mort! Oui, c'est mon endurcissement qui attire le malheur, crie-t-elle en couvrant de baisers les joues glacées de sa fille.

Toujours inerte, Jacqueline ne semble rien entendre. Sur le grand canapé où on l'a étendue, son pâle visage ressortant sur le velours sombre, elle semble une jeune morte. Durant de longues minutes, elle reste ainsi sans mouvement; tous les révulsifs demeurant impuissants à l'arracher à sa torpeur. Enfin, Dieu a pitié de l'enfant, des flots de larmes soulagèrent sa souffrance physique.

— Mort, murmure-t-elle, mon bien-aimé Thibaut.

Puis, la généreuse enfant pense au chagrin des malheureux parents.

— Tante Odette, soupire-t-elle, comme elle doit souffrir.

Et un désir lui vient de se jeter dans les bras de cette mère désolée qui pleurera avec elle, de se réfugier près de la comtesse douairière, sur la forte tendresse de laquelle elle appuiera sa faiblesse.

Rosie comprend avec désespoir qu'elle ne peut rien pour consoler sa fille; elle l'engage à regagner Périgueux.

Le soir, debout sur le quai de la gare de Brive, la cantatrice regarde fuir le train emportant son enfant vers la douleur, désormais son partage; jadis, elle l'a vue s'éloigner ainsi, et, parce qu'alors, pour une misérable question d'orgueil, elle n'a pas voulu suivre sa petite enfant, pas voulu se plier au sacrifice de ses goûts, Jacqueline, aujourd'hui, gravit un calvaire.

Alors, le cœur de la malheureuse mère est vraiment broyé de douleur. Sa vie lui apparaît criminelle; cette vie n'est-elle pas la cause de la mort de Thibaut? Si Jacqueline n'avait pas eu pour mère une actrice, Thibaut eût été fiancé, marié peut-être.

Et son oncle ne lui aurait pas offert de le suivre au Maroc.

(A suivre)